Conseil municipal de Rezé du 3 février 2017

<u>Point 03</u>: – DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE - VILLE DE REZÉ ET SERVICES ANNEXES - ANNÉE 2017

Intervention: Mireille Pernot

Monsieur le maire, chers collègues,

Le rapport d'orientation budgétaire souligne à juste titre dès son début, l'importance de l'investissement des collectivités territoriales pour l'activité économique locale, notamment du BTP et pour l'emploi local et nous savons aussi que ces investissements sont utiles pour fournir des équipements à la population dont elle a grand besoin.

Cela rend d'autant plus injuste les réductions de dotation. En effet, les collectivités territoriales participent pour l'année 2015 pour la moitié à la réduction d'une dette qu'elles n'ont pas créée. Pour Rezé, c'est une perte autour de 6 M€ entre 2015 et 2020 avec la disparition annoncée de la DSU. Pour nous il ne s'agit pas d'une participation à l'effort, c'est une véritable saignée de nos finances, c'est une vraie pression contre la libre administration.

Comment s'étonner d'ailleurs de la déclaration d'Eric Woerth, en charge du projet présidentiel de François Fillon, qui annonce le 2 février « vouloir s'appuyer sur les dotations pour inciter les collectivités locales à réduire leurs effectifs ». D'autres sources mériteraient d'être explorées et devraient faire l'objet d'une priorité nationale, pour réduire la dette. Outre la nécessaire réforme fiscale pour plus de justice sociale et passerait notamment par la suppression du CICE, et surement pas par la suppression de l'ISF.

Il serait temps d'organiser la lutte contre l'évasion fiscale, évaluée entre 60 à 80 milliards d'euros par an en France. Dans ce cadre il faut saluer le fait que l'Assemblée nationale a voté jeudi la résolution de « COP de la finance mondiale, pour l'harmonisation et la justice fiscale » portée par les députés communistes. Cette décision permet d'engager la France sur le chemin de l'organisation de cette grande conférence, sous l'égide de l'ONU, qui organiserait la lutte contre l'évasion fiscale. Pour rappel cela représente 1 000 milliards d'euros au niveau de l'Europe, 100 milliards pour les pays en développement, 60 à 80 milliards pour la France, soit l'équivalent notamment de l'ensemble du déficit public. Concernant le budget de Rezé et nos priorités, nous nous inscrivons donc dans une prospective d'investissement à hauteur de 8,5 Millions par an, c'est très important avec un recours à l'emprunt plus que raisonnable. M. le Maire évoquait une gestion saine : la projection de capacité de désendettement est à 4,3 ans en 2020.

A cet égard nous pensons que nous avons encore de la marge pour faire plus et qu'il faut prendre exemple notamment sur ce que fait la métropole, qui va investir plus de 2 milliards d'euros sur la

mandature. La métropole qui va faire bénéficier Rezé d'un certain nombre d'équipements dont nous ne pourrions nous doter seuls. Ont été évoqués le MIN et le pôle agro-alimentaire, avec les emplois et l'activité que cela représente.

La ZAC des Isles, la ZAC du Château sont des exemples, sans parler des transports, de ce que cet endettement un peu plus conséquent à la métropole qu'à Rezé va permettre de donner à notre ville. Dans un contexte à Rezé d'une fiscalité qui est dans la moyenne de l'agglomération, avec des choix pour les opérations qui ont un sens certain par rapport à ce que nous avons prétendu vouloir faire lors de la campagne en 2014, je pense que tout le monde a été frappé du fait que dans les opérations en cours, nous avons autour de 15 millions d'euros qui sont dédiés à nos enfants, que ce soit pour l'école, le groupe scolaire, le multi accueil. C'est d'autant plus important au regard de ce que rappelait M. le Maire, du nombre d'enfants qui vivent en dessous du seuil de pauvreté sur notre commune.

Un point d'alerte sur le personnel puisque nous avons un budget qui prévoit une augmentation de 3,04 % de BP à BP de 3,56 % de CA à BP, ce chiffre inclus la maigre augmentation nationale, il inclut également la réforme catégoriale, nous savons donc que ce n'est pas une augmentation de 3 % qui va l'escarcelle des fonctionnaires mais les prévisions annoncées, de plus 1 % à compter du 2018 et ce n'est pas une prévision réaliste mais cela signifie très clairement qu'il y aura obligatoirement, si on applique cela, des suppressions de poste. Dans ce cadre il va falloir dire où et pour réduire quel service public. Je pense que Johanna Roland l'a souligné à juste titre lors de ses vœux, la qualité et le niveau de notre service public dépend en premier lieu de nos agents.

Je vous remercie de votre attention.